



Direction
Des politiques éducatives
Département Numérique Educatif

Afin de diversifier les outils collaboratifs et d'accroître la cohérence entre les outils utilisés en présentiel et en distanciel, la Région Hauts-de-France propose à ses établissements d'enseignement de bénéficier des outils et services Microsoft Office 365. Votre établissement ayant souhaité en disposer, la Région vous offre, le temps de votre scolarité :

- l'accès aux services d'Office 365 en ligne, dont notamment la suite bureautique collaborative (Word, Excel...), Teams dans lequel vous retrouverez vos classes et groupes d'enseignements⁴¹⁴, ainsi qu'un espace de stockage d'1To (OneDrive).
- la possibilité de télécharger le pack Office 2019 (Word, Excel...) pour l'installer, à titre personnel, sur 5 PC, 5 tablettes et 5 smartphones.

Aussi, vous trouverez ci-après, l'adresse du portail de connexion, ainsi que votre identifiant et votre mot de passe personnels pour accéder à ces nouveaux outils et services.

Adresse : www.office.com

Identifiant : t@eduhdf.fr

Mot de passe : Cr15b4340

ATTENTION, lors de votre première connexion, il vous sera demandé de prévoir des modalités de récupération de votre mot de passe. Une attention toute particulière doit être apportée à cette étape du paramétrage car vous fonctionnerez de façon autonome, via Office.com, en cas de perte de ce mot de passe (votre établissement ne sera pas en mesure de vous le réinitialiser). De même, il vous est fortement conseillé, lors de votre première connexion, de modifier ce mot de passe (minimum 8 caractères, des chiffres, des lettres, des majuscules et des minuscules).

De plus, le pack Office 2019 sera déployé à compter de septembre sur les ordinateurs de votre établissement. Dès lors, privilégiez l'utilisation des outils Office installés sur les postes de travail de l'établissement, car ils seront plus réactifs et plus complets que les versions en ligne.

⁴¹⁴ En cas de problème constaté sur vos groupes ou vos classes, il convient de vous rapprocher de l'administration de votre établissement afin que les données remontées à l'Académie, soient corrigées. Dès lors, les corrections seront automatiquement apportées dans l'environnement Office 365 dans un délai de 72h ouvrées.